

ANALYSE FINANCIÈRE : POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU DISTRICT DE MORGES

Visites des districts 2017

Lors de la visite du district de la Broye-Vully, le Comité de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) a reçu une demande relative à la réalisation d'une **analyse financière comparative portant sur la politique d'investissement des communes** du district. L'UCV a réalisé et publié l'analyse demandée. Dans sa « Synthèse des visites des districts 2017 » envoyée à toutes les communes, elle annonçait également que cette analyse allait être reproduite pour tous les districts du canton.

Afin d'évaluer les éléments financiers d'une politique d'investissement, nous avons analysé trois agrégats et deux indicateurs, de 1985 à 2015. Afin de permettre une comparaison avec les moyennes des communes, les agrégats sont exprimés par habitant. Il s'agit des dépenses nettes d'investissement¹ (DNI) par habitant, de la dette (D) par habitant et de la marge d'autofinancement² (MA) par habitant. En ce qui concerne les indicateurs, il s'agit de la capacité d'autofinancement³ et du degré d'autofinancement⁴, tous deux exprimés en pourcent. L'approche de cette analyse comparative est financière et factuelle, avec pour objectif de dégager les grandes tendances, et non aborder un niveau de détails élevé.

Les évolutions des trois agrégats et des deux indicateurs du district de Morges⁵ se trouvent ci-dessous. Certains indicateurs sont également présentés sans les valeurs du district de Lausanne⁶.

Politique d'investissement

La politique d'investissement dépend avant tout de choix politiques, notamment en fonction du développement de la commune, mais également des moyens financiers qu'elle souhaite et peut engager. La mise en œuvre des politiques publiques, notamment celles ayant fait l'objet de redéfinition lors des répartitions des tâches entre le canton et les communes, est un facteur majeur d'influence pour l'ensemble des communes sur la période analysée. Par district, d'autres facteurs peuvent expliquer les différences, notamment les besoins en termes d'infrastructures. Les agrégats et les indicateurs que nous avons calculés permettent de donner un bon aperçu de **l'évolution financière de la politique d'investissement par district et pour l'ensemble des communes**.

Les valeurs des dépenses nettes d'investissement par habitant d'une collectivité sont influencées par le coût des investissements (par exemple la construction d'une route peut être plus onéreuse dans une région de montagne que de plaine), la quantité et la qualité des investissements ou encore les recettes liées aux

¹ Il s'agit des dépenses d'investissement moins les recettes d'investissement.

² La marge d'autofinancement est la différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes.

³ La capacité d'autofinancement, exprimé en %, est le quotient de la marge d'autofinancement divisé par les recettes courantes.

⁴ Le degré d'autofinancement, exprimé en %, est le quotient de la marge d'autofinancement divisé par les dépenses nettes d'investissement.

⁵ L'analyse de chaque district est disponible sur notre site Internet (<https://www.ucv.ch/themes/economie-et-finances/finances-communales>) ou sur notre application mobile (UCV App).

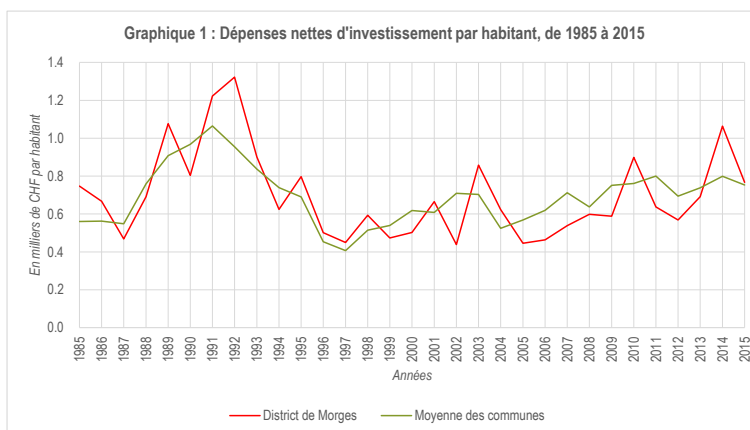
⁶ En tant que capitale du Canton de Vaud, la Ville de Lausanne assume un rôle de ville-centre. Elle supporte certaines infrastructures particulières nécessitant un financement important. Pour plus d'information, consulter l'analyse sur le district de Lausanne, disponible sur le site Internet (voir Note de bas de page 1) et l'application mobile (UCV App).

investissements. Les différences à la moyenne des communes peuvent également être expliquées par ces facteurs et pas uniquement par des choix politiques ou les moyens financiers à disposition.

Agrégats

Dépenses nettes d'investissement par habitant

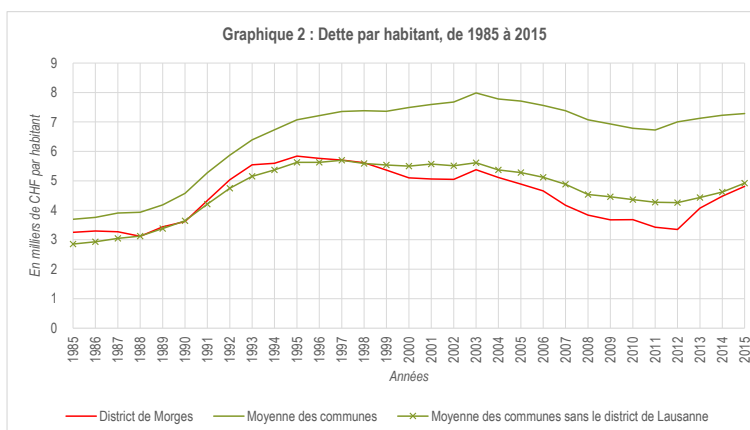
Les dépenses nettes d'investissement par habitant du district de Morges ont une évolution plus volatile que la moyenne des communes, avec une tendance à l'augmentation depuis 2000 (Graphique 1). En moyenne sur les 30 années analysées, les dépenses nettes d'investissement se montent à CHF 700.- par habitant pour le district, contre CHF 694.- pour la moyenne des communes. Sur les cinq dernières années, les investissements du district sont moins conséquents que ceux de la moyenne des communes.



Moyennes, valeurs en CHF par habitant	De 1985 à 2015			De 2011 à 2015		
	District	Moyenne des communes	Moyenne sans district de Lausanne	District	Moyenne des communes	Moyenne sans district de Lausanne
DNI	700	694	629	746	757	698

Dettes par habitant

Toute politique d'investissement est accompagnée d'une politique de financement. En d'autres termes, les communes peuvent financer leurs investissements par des fonds propres ou des fonds étrangers. Dans le cas où les besoins de financement dépassent les fonds propres à disposition, les communes s'endettent pour financer leurs infrastructures. Par conséquent, l'analyse de la dette communale permet de compléter l'appréciation de la politique d'investissement. Il est possible de constater que **la dette par habitant du district de Morges a une évolution semblable à la moyenne des communes, avec un niveau inférieur**, également depuis 1998 lorsque la moyenne est calculée sans le district de Lausanne (Graphique 2). En moyenne sur l'ensemble de la période, elle est de CHF 4'502.- par habitant, contre CHF 6'517.- pour toutes les communes (CHF 4'687.- par habitant sans Lausanne). Depuis 2013, la dette par habitant présente une tendance à l'augmentation plus prononcée que la moyenne des communes (avec ou sans le district de Lausanne).



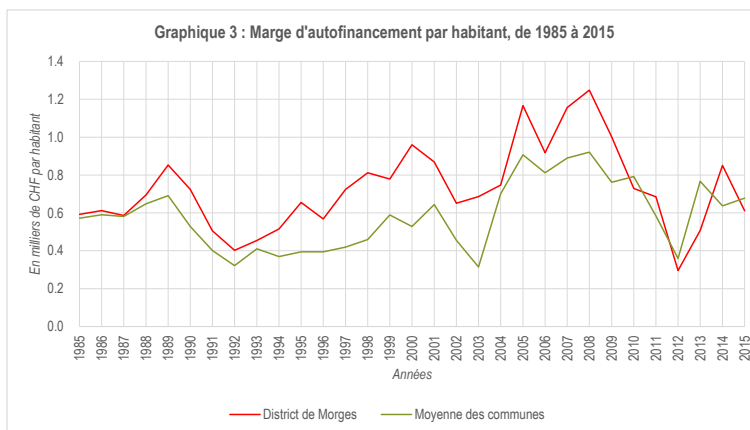
Moyennes, valeurs en CHF par habitant	De 1985 à 2015			De 2011 à 2015		
	District	Moyenne des communes	Moyenne sans district de Lausanne	District	Moyenne des communes	Moyenne sans district de Lausanne
Dette	4 502	6 517	4 687	4 029	7 073	4 504

Marge d'autofinancement par habitant

La politique d'investissement est également influencée par la situation financière des communes. Cette dernière peut être appréciée par la marge d'autofinancement, à savoir les moyens financiers dégagés par l'activité de fonctionnement. Ces montants peuvent être utilisés pour financer des investissements ou rembourser de la dette.

La marge d'autofinancement par habitant du district a une tendance semblable que la moyenne des communes, avec un niveau supérieur.

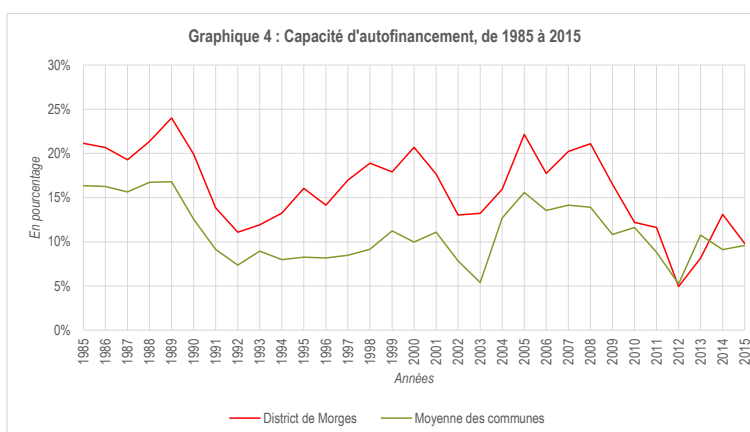
Elle présente une tendance à la baisse depuis 2009. La marge d'autofinancement affiche une moyenne sur la période de CHF 476.- par habitant, contre CHF 585.- pour l'ensemble des communes (Graphique 3).

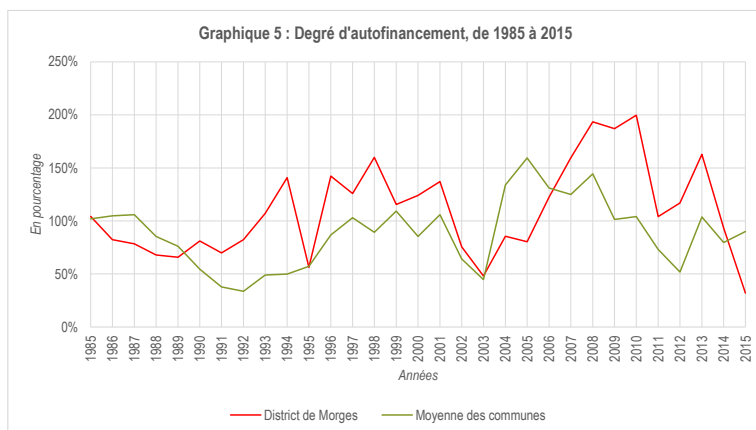


Moyennes, valeurs en CHF par habitant	De 1985 à 2015			De 2011 à 2015		
	District	Moyenne des communes	Moyenne sans district de Lausanne	District	Moyenne des communes	Moyenne sans district de Lausanne
MA	728	585	591	590	605	554

Capacité et degré d'autofinancement

Afin de compléter l'analyse sur la politique d'investissement des communes, nous proposons ici deux autres indicateurs : la capacité d'autofinancement et le degré d'autofinancement. Le premier exprime le pourcentage de recettes courantes pouvant être utilisées pour financer des investissements ou rembourser de la dette. Le second montre la part des dépenses nettes d'investissement financées par la marge d'autofinancement, à savoir les moyens financiers dégagés par l'activité de fonctionnement de la collectivité. Comme il est possible de le constater, la capacité d'autofinancement du district de Morges présente une évolution similaire à la moyenne des communes, avec un niveau supérieur sur la période analysée. Le degré d'autofinancement est également supérieur à celui de la moyenne des communes (Graphiques 4 et 5). Sur les cinq dernières années, environ 10% des recettes courantes ont pu être utilisées comme moyens de financement, ce qui représente 79% des dépenses nettes d'investissement.





Conclusion

L'analyse des dépenses nettes d'investissement, de la dette et de la marge d'autofinancement par habitant montre que le niveau financier de la politique d'investissement des communes du district de Morges est plus conséquent que la moyenne des communes, même s'il a diminué depuis 2005. **Avec une situation financière plus avantageuse que la moyenne des communes, le district maintient un niveau d'endettement plus bas que la moyenne des communes sans le district de Lausanne. Depuis 2013, l'augmentation des investissements, couplée à une baisse de la situation financière entre 2009 et 2012, produit une augmentation de la dette par habitant plus conséquente que la moyenne des communes depuis 2013.**

Informations

M. Gianni Saitta | Conseiller en stratégie et gestion financières publiques

021 557 81 37 | gianni.saitta@ucv.ch